



COMMENT PARTICIPER ?

Retirez le règlement et le dossier de candidature auprès de votre MSA.

Vous pouvez également les télécharger sur le site de votre caisse.

Le correspondant jeunesse de votre MSA vous accompagnera à partir de votre inscription et tout au long de la réalisation de votre action. Il vous communiquera la date limite de dépôt de votre dossier.

Acteur engagé sur les territoires ruraux, la MSA accorde une attention particulière aux 13-22 ans.

Avec son dispositif d'appel à projets, elle les accompagne et les aide à mettre en place leurs propres actions.

Ainsi, la MSA favorise la prise de responsabilité des jeunes et leur participation à l'évolution des territoires ruraux.

Pour plus de renseignement, contactez :

Annie Bertrand : 06 73 98 17 57

Sandrine Marc : 06 85 07 56 85

Jean-Paul Jaffrès : 06 72 87 13 58

Ref. : 10871-20 - 09/2020 - Crédit photos : Image CCMSA.



L'APPEL À PROJETS JEUNES DE LA MSA



L'essentiel & plus encore

armorique.msa.fr



L'essentiel & plus encore

RENTRE DANS LA DANSE AVEC TES DIFFÉRENCES !

Martin et ses amis de Bac Pro, ont monté un spectacle de danse avec les jeunes résidents de la maison d'accueil spécialisée de la commune. Face à la danse, ils étaient tous égaux !

Avec la bourse de l'Appel à projets jeunes MSA, ils ont pu faire tourner leur spectacle dans plusieurs villages et collèges du canton pour changer le regard de tous sur le handicap !



VOUS  SOUHAITEZ
FAIRE BOUGER
LES CHOSES
AUTOUR DE VOUS ?



- **L'Appel à projets jeunes MSA** soutient les jeunes qui s'engagent pour réaliser des actions sur une ou plusieurs communes rurales.
- **Qui peut s'inscrire ?**
Des groupes constitués d'au moins trois jeunes âgés de 13 à 22 ans, assurés à la MSA ou vivant en milieu rural.

Quelles sont les thématiques concernées ?

- Culture et événements grand public
- Éducation et exercice de la citoyenneté
- Lutte contre les violences et les discriminations
- Inclusion des personnes fragiles
- Prévention en santé
- Environnement et économie sociale
- Promotion de l'agriculture

Quels sont les critères de sélection ?

- Votre implication
- L'impact de votre action sur le territoire
- La dimension solidaire du projet
- L'originalité et la qualité

COMMENT ÇA MARCHE ?

- **Un concours local**
Les groupes sélectionnés par le jury de la MSA reçoivent des bourses pour mener à bien leurs projets.
Certains de ces projets sont choisis par le jury pour concourir aussi au niveau national.
- **Un concours national**
Les 14 lauréats choisis par le jury national et le lauréat du Prix «Coup de cœur Facebook» sont invités à Paris.
Ils reçoivent des bourses allant de 1 500 € à 2 500 €.

